



## COMMUNE DE LABROUSSE

### Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 mars 2023 à 20h30

Le 28 mars 2023, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 mars 2023, conformément aux articles

L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en Séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 14

#### **Présents :**

Mrs : AURATUS Eric, OUSTRY Michel, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, NOEL Géraud, THER Benoît, PRADAL Gérard.

Mmes : CHASSAGNE Chrystel, AMARAL Emmanuelle, MALGOUZOU Nathalie, PUYBOUFFAT Delphine, Anne TOURLAN.

Absent : 0

Pouvoirs : aucun.

Assistaient à la réunion : Mme Sandrine MONS secrétaire de mairie ; Mme Angèle DEGOUL stagiaire en formation de secrétariat de mairie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr Benoit THER est désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 28 février 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Cette séance du conseil municipal la 3<sup>ème</sup> de l'année 2023 est essentiellement consacrée à l'adoption des comptes administratifs 2022 et des budgets prévisionnels 2023.

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

### **Budget principal**

-**section de fonctionnement** : dépenses 422 739.36€ ; recettes 514 101.73€ ; excédent 91 361.77€.

Principales dépenses : charges de personnel 208 567.85€ (49%) ; charges à caractère général 150 059.60€ (36%).

Principales recettes : impôts et taxes 293 348€ (57%); dotations et subventions 140 106.16€ (27%).

-**section d'investissement** : dépenses 197 761.59€ ; recettes 222 466.58€ ; excédent 24 704.99€.

Principales dépenses : immobilisations en cours 102 069.58€ (52%) ; emprunts et dettes assimilés 55 689.40€ (28%).

Principales recettes : dotation fond divers et réserve 124 647.08€ (56%) ; emprunt et dette assimilé 60 979.75€.

Restes à réaliser : dépenses 135 395€ ; recettes 173 575€.

## **Affectation du résultat 2022**

Fonctionnement + 97 826.65€ Investissement -80 753,78€ Résultat de fonctionnement reporté 17 072.87€.

## **Budget annexe du lotissement**

-total 14 282.83€

Principaux mouvement 2022 : vente de terrain 5 409.33€ ; prise en charge du déficit par le BP 8 873.00€.

-affectation du résultat :-26 702.13€ (déficit 40 983.96€-recettes14 282.83€).

## **BUDGETS 2023**

### **Section de fonctionnement**

-dépenses : 546 508.41€.

Principaux postes de dépenses : charges de personnel 221 800€ ; charges à caractère général 166 669.87€ ; virement à la section d'investissement 94 282.82€.

-recettes : 546 508.41€.

Principaux postes de recettes : impôts et taxes 307 108€ ; dotations et participations 134 807.54€.

### **Section d'investissement**

-dépenses : 695 459.56€.

Principaux postes : immobilisations en cours 322 000€ ; emprunts et dettes assimilés 108 700€ ; solde d'exécution 118 933.78€.

-recettes : 695 459.56€.

Principaux postes : subventions 166 715€ ; dotations et fonds divers 162 258.02€ ; virement de la section de fonctionnement 91 282.82€.

### **Lotissement**

-fonctionnement dépenses et recettes 26 721.63€.

-investissement dépenses et recettes 26 711.63€.

**Afin de ne pas alourdir encore les charges qui pèsent sur nos concitoyens, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les différentes taxes sur la part communale.**

## **BULLETIN COMMUNAL**

Le groupe en charge de la rédaction c'est réuni une 1ère fois le 22 mars, les différents membres se sont répartis les tâches à réaliser.

Prochaine réunion début mai.

Fin de séance à 23 h 00.